

Crédit de construction

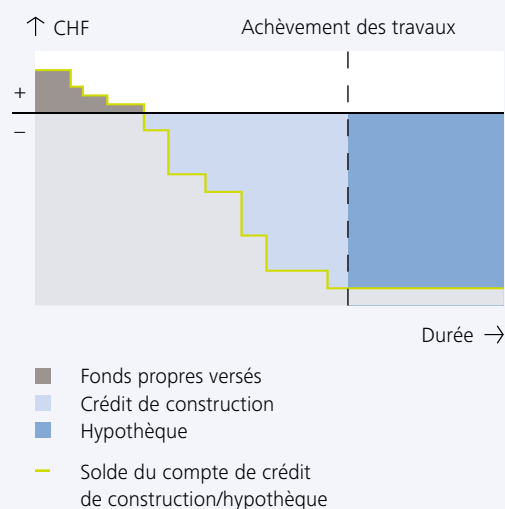
Avec un crédit de construction, vous réalisez votre projet en gardant à tout moment une vue d'ensemble sur les paiements effectués.

Vos avantages

- **Vue d'ensemble des factures**
Transparence concernant toutes les factures réglées.
- **Paiements au fur et à mesure de la construction**
Garantie que les paiements s'effectuent en fonction de l'avancement des travaux de construction.
- **Vue d'ensemble des paiements**
Transparence des paiements effectués sur les fonds propres et sur les fonds de tiers.
- **Contrôle de votre crédit/du trafic des paiements**
Maîtrise de votre crédit de construction ainsi que traitement et surveillance des paiements.
- **Usage du crédit aux échéances**
Le crédit n'est utilisé qu'à l'échéance des factures.

Fonctionnement du crédit de construction

Vous construisez votre maison ou souhaitez agrandir votre propre logement. Pour le financement de votre projet de construction, vous avez besoin d'un crédit. Pendant la phase de construction, la Banque règle les factures au moyen de votre crédit de construction. Le solde du crédit augmente au fur et à mesure des paiements effectués et de l'avancement des travaux. À terme, votre crédit est converti en hypothèque. C'est ce que l'on appelle aussi consolidation. Vous aurez l'embaras du choix parmi les modèles hypothécaires attrayants que vous proposera Raiffeisen.



Bon à savoir

Outre le financement, votre Banque Raiffeisen vous propose la solution optimale adaptée à votre projet de construction.

Renseignements/informations supplémentaires

Votre conseiller est à disposition pour élaborer avec vous une offre adaptée à vos besoins. N'hésitez pas à prendre contact avec lui.

www.raiffeisen.ch